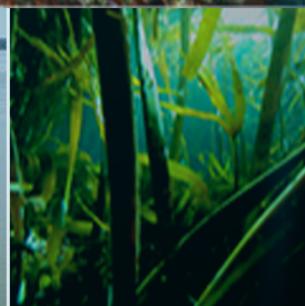


Toute l'équipe de l'association E . L . V
Vous souhaite
Une bonne année
2022



ASSOCIATION ESTUAIRES LOIRE & VILAINE

<http://www.assoloirevilaine.fr>

Siège social :
9 bis bd des Korrigans
44 510 LE POULIGUEN

Secrétariat :
16 rue des Grandes Perrières
44 420 LA TURBALLE



Newsletter ELV Janvier 2022

Sommaire

Le mot du Président

Laminaires et OSPAR

L'horizon 2022 de ELV

L'équipe 2022

Contact

Bulletin d'adhésion



Chers amis

Toute l'équipe d'ELV vous adresse ses meilleurs vœux pour 2022. Vœux de santé par ces temps difficiles, pour vous et vos proches. Nous vous souhaitons également beaucoup de créativité et de projets tout en prenant en considération l'environnement et particulièrement la préservation de la mer.

ELV repart cette année avec des projets et des actions dans la continuité de ce que nous avons toujours fait : défendre la qualité de l'eau et les fonds marins et par conséquent la biodiversité. Mais nous nous investissons de plus en plus dans des démarches écosystémiques qui intègrent le développement économique et l'amélioration du milieu marin, qualité de l'eau, chaîne trophique.

Toutes nos actions s'inscrivent dans cet enjeu essentiel qu'est le dérèglement climatique. Le souci de préserver le milieu marin et de le réhabiliter. Par exemple, en replantant des laminaires nous participons à l'atténuation du réchauffement à l'instar des forêts terrestres, (captation du CO₂ et production d'O₂) et à l'amélioration de la biodiversité. Il est bien évident que la lutte contre les pollutions d'origine anthropique (bien identifiées) est nécessaire pour que les laminaires retrouvent des conditions favorables de développement.

Une conférence abordant le dérèglement climatique et ses conséquences est en cours de finalisation. Le dérèglement climatique est bien là, et nous ne retrouverons jamais le climat des années 60. C'est une conférence/débat sans doute ambitieuse mais nécessaire. Elle est le résultat d'années de lectures scientifiques, d'observations des modifications climatiques et des changements au niveau de la faune et de la flore terrestre et aquatique. Elle dresse un constat et aborde différents scénarios d'évolution. Elle propose des solutions pour diminuer l'empreinte carbone : habitat, transports, énergie, agriculture, comment mieux vivre avec moins ! Il est impérieux de se poser ces questions et de prévoir différents scénarios et les solutions d'adaptation, car le pire dans la vie c'est l'incertitude qui perturbe les comportements individuels et les sociétés. Ne soyons pas comme le montre le film "Dont look up" (à voir sans modération) dans le déni climatique.

Vous trouverez dans cette News Letter de janvier le programme des actions que nous allons porter. Pour cela l'équipe est composée cette année des membres du CA et d'un "service civique Emilie Jaffre et d'un auto-entrepreneur Jonathan Goussard. Floriane Turrel qui assurait ces tâches avec une grande compétence est en thèse à Rennes. Emilie et Jonathan assureront la communication et la rédaction de la News letter et participeront aux actions d'ELV, réunions et plongées.

Toutes celles et ceux qui souhaitent aider ELV sont les bienvenus, tâches administratives, articles, plongées inventaires, parler d'ELV et de nos actions et faire de nouveaux adhérents....Vous trouverez en PJ le RIB de l'association qui vous permet de régler directement votre cotisation.

Portez-vous bien prenez soin de vous et des autres et Bonne année

Jean Claude Ménard

La convention OSPAR classe les laminaires dans la liste des espèces menacées et protégées (jc Menard)

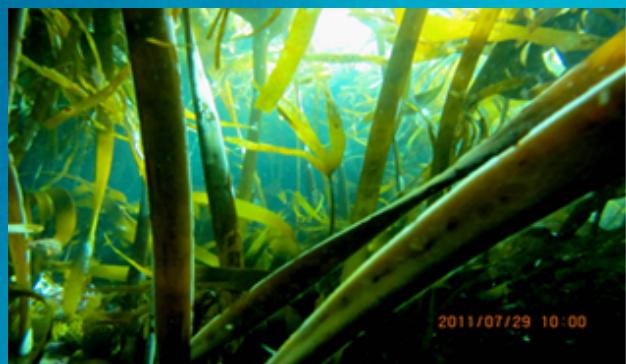
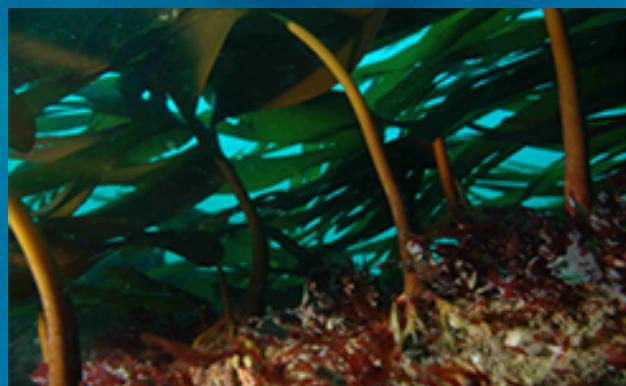
Après 5 années de travail et discussions intenses, nous avons le plaisir de vous informer que la proposition d'inclusion de l'habitat "Forêts de laminaires" à la liste OSPAR des habitats menacés et/ou en déclin portée par la France, a été validée pour les régions et espèces dominantes précisées dans les documents officiels.

Vous trouverez sur la page OSPAR "Kelp forest" tous les documents relatifs à l'habitat :

- Définition de l'habitat et critères d'évaluation du déclin justifiant le listing.
- Etat des lieux des menaces et mesures existantes.
- Recommandations des actions et mesure à mettre en œuvre dans la zone OSPAR

Ceci est la première fois que la liste OSPAR est réouverte depuis sa création en 2008, une belle avancée pour la conservation des habitats marins !

La Convention pour la protection du milieu marin de l'Atlantique du Nord-Est, dite Convention OSPAR, a été signée à Paris le 22 septembre 1992. La Convention OSPAR compte 16 parties contractantes : les États riverains de l'Atlantique du Nord-Est (Allemagne, Belgique, Danemark, Espagne, France, Irlande, Norvège, Islande, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni, Suède), ainsi que le Luxembourg, la Finlande, la Suisse et l'Union Européenne. La Commission OSPAR, composée des représentants de chaque partie contractante, examine l'état de sa zone maritime concernée, adopte diverses recommandations et décisions et veille à leur mise en œuvre. La Convention OSPAR évalue périodiquement l'état du milieu marin de sa zone de compétence. Sa priorité, au-delà de la surveillance, est la protection de la biodiversité marine, ainsi une liste des espèces à protéger est publiée par la convention OSPAR (voir site espèces protégées OSPAR). Les laminaires ont donc rejoint cette liste. C'est une grande victoire et un satisfecit pour notre association Estuaires Loire Vilaine qui milite depuis sa création pour la protection des laminaires.



Pour plus d'informations sur les laminaires consulter le site <https://www.assoloirevilaine.fr> dans la rubrique bibliothèque News Letter juin et sept 2020.

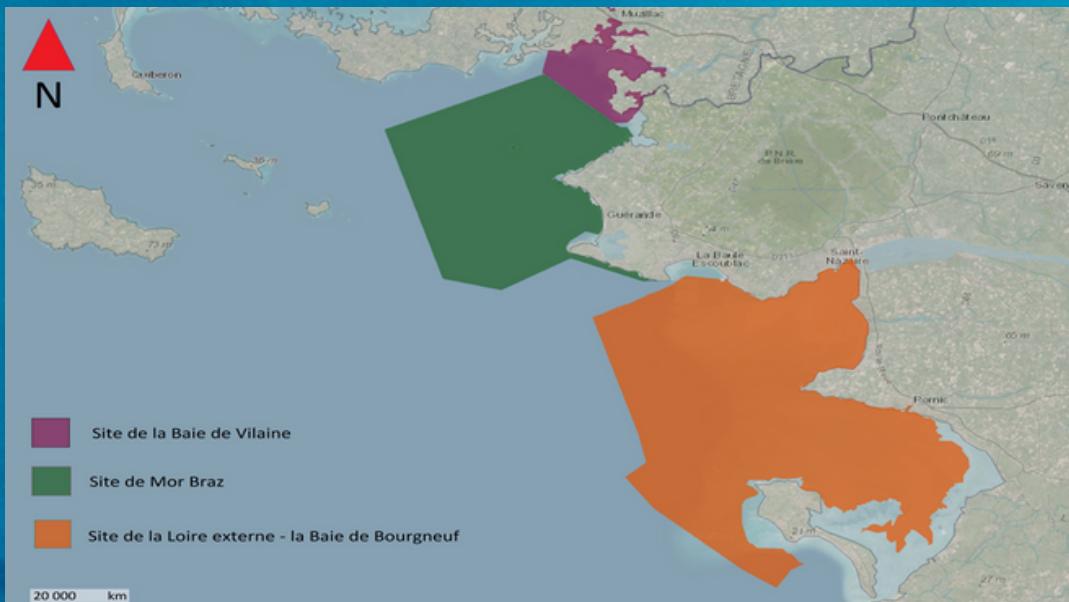
Les actions d'ELV En 2022, (jc Menard)

ELV est engagée dans de nombreuses réunions de travail concernant le littoral et le milieu marin. Ces actions contribuent à une meilleure connaissance de l'état initial, à la préservation ou à la gestion de sites Natura 2000. Par ailleurs nous dénonçons les pratiques préjudiciables au milieu marin, tels que les dragages, les apports des bassins versants, nitrates pesticides et micro plastiques tout en proposant des solutions. Nous sommes partis prenantes dans l'atténuation du dérèglement climatique en étant associés aux projets de restauration des champs de laminaires ou à l'amélioration des chaînes trophiques en promouvant l'aquaculture intégrée assurant ainsi une production algale en synergie avec la mytiliculture. Vous trouverez ci-dessous les actions plus détaillées de nos actions.

Les sites Natura 2000 en Mer

ELV apporte son expérience et ses connaissances du milieu marin auprès des organismes d'état chargés de mettre en place des zones Natura 2000 particulièrement sur les habitats, sur les espèces à protéger. ELV est membre de différents COPIL Natura 2000. Le comité de pilotage (COPIL) est l'organe privilégié d'échanges et de concertation. Il conduit l'élaboration des documents d'objectifs (DOCOB) d'un site Natura 2000. Il organise ensuite la gestion du site et le suivi de la mise en œuvre des actions décidées dans le DOCOB.

- Membre du COPIL Natura 2000 Mor Braz (voir carte)
- Membre du COPIL Natura 2000 Baie de Vilaine
- Membre du COPIL Natura 2000 Loire Externe



La stratégie maritime pour un développement durable. Le comité maritime de façade

ELV est membre du comité permanent du CMF comité maritime de façade. Le conseil maritime de façade a pour mission d'émettre des recommandations sur l'utilisation, l'aménagement, la protection et la mise en valeur des littoraux et de la mer, d'identifier les secteurs naturels à protéger et les secteurs propices au développement des activités économiques. Il rend des avis sur ces sujets qui sont pris en compte par l'État dans la conduite de sa politique maritime. Le CMF est étroitement associé à l'élaboration du Document Stratégique de la Façade (DSF) qui vise à une gestion intégrée de la mer et du littoral. Il est concerté sur la définition des objectifs et des dispositions de ce document et notamment sur le plan d'action pour le milieu marin qui en constitue le volet environnemental. Le conseil maritime de façade est avant tout un lieu d'échange entre les différents acteurs de la mer, du littoral et de la terre, dans le but de trouver un véritable équilibre en faveur du développement durable.

La région organise des réunions pour également définir la stratégie des pays de la Loire concernant le développement durable du littoral des pays de la Loire. AMRL assemblée régionale mer et littoral. ELV participe à ces réunions qui sont assez proches des propositions du CMF

Les réunions de travail et de concertation sur les risques climatiques érosion et submersion.

ELV participe aux réunions de travail avec Le CEREMA, la Communauté d'Agglomération de la Région Nazairienne et de l'Estuaire – Saint Nazaire Agglomération et la Communauté d'Agglomération de la Presqu'île de Guérande Atlantique ont formé un partenariat pour l'élaboration d'une stratégie locale de gestion intégrée du trait de côte à l'échelle des deux agglomérations.

Les conférences en 2022 (soumises bien sûr à l'état de la pandémie, mais soyons optimistes)

Une conférence/colloque/exposition “Qualité des eaux en presqu’île guérandaise” organisée par “Patrimoine presqu’île” et ELV à Athanor Guerande. Une exposition pendant une semaine suivie d’un colloque d’une journée, en décembre 2022, avec des interventions : d’ELV, de scientifiques, et de spécialistes de terrain

Les conférences ELV “qualité des eaux et fonds marins entre Loire et Vilaine, les pressions les enjeux”

Ces conférences qui ont connues un grand succès avant la pandémie devraient également reprendre cette année. Elles montrent les apports des versants des bassins versants de la Loire et de la Vilaine et leurs conséquences sur le milieu marin ainsi que les pressions et pollutions anthropiques les conséquences la qualité écologique des masses d’eau côtières.

Une nouvelle conférence ELV, "Dérèglement climatique les conséquences sur notre littoral, les solutions : atténuer les phénomènes (services rendus par les écosystèmes et rôle du milieu marin), s’adapter, se déplacer, construire différemment, comment vivre mieux avec moins".

Vaste programme mais l’urgence est bien là, il faut informer et ouvrir des débats changer de mode de consommation. Ne faisons pas comme dans le film **”Don’t look up”**, ignorer ce qui va arriver. Nous vous informerons des dates de ces conférences.

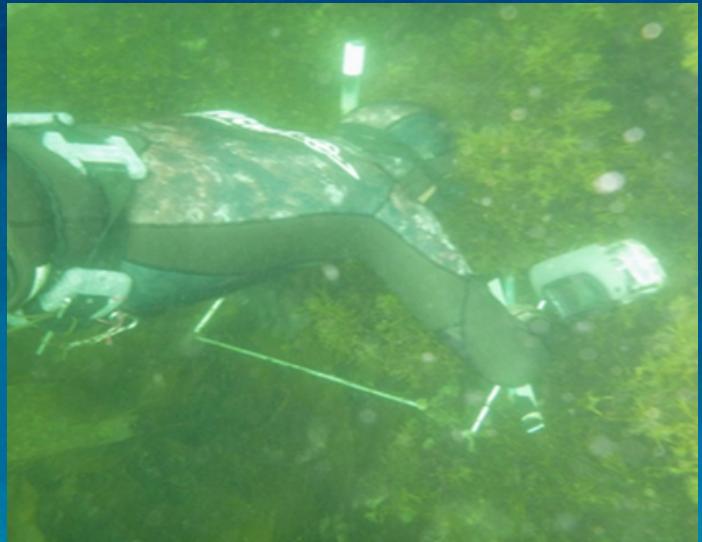


Les conférences en milieu scolaire sont dépendantes de l'évolution de la pandémie

Les plongées inventaires

Nous continuons les plongées “inventaires” pour mesurer les densités algales en particulier les laminaires. Nous surveillons ainsi trois points sur le plateau du Four. En baie de Vilaine nous continuerons les inventaires habitats dans le cadre de Natura 2000 baie de Vilaine et nous prévoyons de faire comme tous les 4 ans un inventaire de la baie de la Baule ou la disparition des laminaires, en raison essentiellement de causes anthropiques, est dramatique, 90 % des laminaires ont disparues en 20 ans.

Pose de quadrat ➔



Récupération des données sur le zodiac ➔



La restauration du milieu marin et l'amélioration de la biodiversité

Cette action a pour but d'atténuer les effets du dérèglement climatique.

Les laminaires représentent un milieu remarquable (voir art. convention OSPAR). Près d'un millier d'espèces sont recensées (3 fois plus que dans nos forêts) dans les champs de laminaires ! Elles captent du CO₂ et produisent de l'O₂ si nécessaire à notre planète, comme nos forêts terrestres. Des centaines d'hectares ont disparus sur notre littoral en raison de causes essentiellement anthropiques et particulièrement des dragages (voir cartes baie de la Baule, www.assoloirevialaine.fr.) L'idée est de replanter des hectares de laminaires (crédits carbone) tout en agissant sur les causes de leur disparition.

L'aquaculture intégrée avec l'association de cultures de laminaires (*saccharina latissima*, kombu royal) sur cordes à des cultures comme les moules. L'intérêt est identique à celui décrit ci-dessus au niveau de la biodiversité et l'amélioration de la qualité de l'eau. C'est un produit de plus en plus apprécié par les consommateurs et particulièrement riche en oligo-éléments.

Dans les deux cas les laminaires se reproduisent et sont élevées en bassin sur galets ou cordes puis "replantés" en mer au début du printemps. C'est une possibilité nouvelle de production complémentaire de la mytiliculture et source d'emplois locaux.



Saccharina latissima (kombu royal)

L'Equipe ELV 2022

Les membres du CA



Jean Claude Ménard
président



Aurélie Baudoin
secrétaire



Jean Pierre Rigault
trésorier



Laurence Miossec



Patrice Naintre

et

Edouard Bouscasse

Patrick Santerre

Toutes les personnes adhérentes à ELV et qui souhaitent aider sont bien sûr les bienvenues !

Les petits nouveaux



Je m'appelle **Emilie Jaffré** j'ai 22 ans et j'ai grandi à Concarneau autant dire les pieds dans l'eau. Ayant une licence en écologie et étant à la recherche d'une nouvelle expérience c'est naturellement que je me suis tournée vers le service civique et plus précisément vers l'Association Estuaires Loire & Vilaine.

Ce sera pour moi l'occasion d'enrichir mes connaissances dans le domaine de la biologie marine ainsi que d'élargir mon savoir-faire à vos côtés. De plus, de par mon parcours universitaire et mes expériences personnels et professionnels je souhaite pouvoir vous apporter mes compétences lors de la réalisation d'articles de sensibilisation à l'environnement. A l'heure où la protection de la biodiversité est au cœur de toutes les préoccupations, j'ai pour ambition d'exercer dans le domaine de la gestion de l'environnement pour faire d'une philosophie de vie mon avenir professionnel et ainsi participer à cette grande marche vers un aménagement des écosystèmes durable et plus responsable.



Je m'appelle Jonathan Goussard, j'ai un pied-à-terre à Pénestin au niveau de l'embouchure de la Vilaine.

J'observe depuis mon enfance les changements qui s'imposent de plus en plus vite et de l'importance de travailler sur la résilience de ces milieux aquatiques.

Je fournis, via ma micro-entreprise OIMA (Operational, Information, Magement et Assistance), un service d'assistance au suivi-évaluation de projets d'aménagements du territoire et de projets environnementaux principalement en Afrique de l'Ouest et Centrale ainsi que sur le bassin de l'Atlantique. OIMA apporte également une aide à la gestion et la capitalisation de données diverses (géographiques, numériques, scientifiques...).

C'est avec beaucoup d'enthousiasme que je rejoins l'association « Estuaire Loire & Vilaine », qui j'en suis sûr m'apportera une meilleure compréhension de la gestion locale de ces écosystèmes marins et côtiers, ainsi que le plaisir de contribuer à mon échelle à leur conservation.



Contacts



Jean-Claude MENARD, Président 	jc.menard@club-internet.fr	06.24.03.08.18
Aurélie BAUDOUIN, Secrétaire 	lily.baudouin@laposte.net	06.84.18.32.63
Jean-Pierre RIGAULT, Trésorier 	marsouin75@laposte.net	-
Émilie Jaffre Service civique 	e.jaffre300@gmail.com	06.78.36.96.75
Jonathan Goussard assistant communication	oima.infos@gmail.com	06.14.30.08.81

Et pour suivre l'actualité de l'association :

- Le site internet de l'association : <http://www.assoloirevilaine.fr>
- Le compte LinkedIn : <https://www.linkedin.com/company/association-estuaires-loire-vilaine>
- La page Facebook : <http://www.facebook.com/pages/Association-Estuaires-Loire-Vilaine/256177791220264>
- La page Instagram : <https://www.instagram.com/estuairesloirevilaine/?hl=fr>
- Le compte Twitter : https://twitter.com/association_ELV?s=09

Bulletin d'adhésion 2022



Association Estuaires Loire & Vilaine

9 bis boulevard des Korrigans - 44 510 LE POULIGUEN

SIRET - 51227189100016

<http://www.asseloirevilaine.fr>

Nom :

Prénom :

Adresse postale :

Adresse électronique :

Téléphone :

Profession :

Faites-nous part de vos idées et de vos remarques :

Comment pouvez-vous et voulez-vous aider l'association :

Le montant des cotisations pour l'année 2022 s'élève à :

Membres donateurs :

adulte : 20 € couple : 30 € étudiant, moins de 25 ans : 10 €

Membres bienfaiteurs :

..... €

(Bulletin d'adhésion à adresser à « Association ELV, chez Mme BAUDOUIN Aurelie, 16 rue des Grandes Perrières, 44 420 LA TURBALLE », accompagné d'un chèque libellé à l'ordre de « association Estuaires Loire et Vilaine »)